



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

### Comité syndical du 19 octobre 2023 Délibération n° 2023-18

**Objet de la délibération :** Demande de subvention ingénierie LEADER 2023 – Programme 2023-2027

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Florence DELARUE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 26 (dont 26 votants)

**Date de convocation :** 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois le dix-neuf octobre à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Denis NEAULT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

**PAYS AUXOIS MORVAN**

[www.auxoismorvan.fr](http://www.auxoismorvan.fr)

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

De l'ingénierie de projet est nécessaire afin de mettre en œuvre le programme LEADER 2023-2027. L'année 2023 est une année de chevauchement de programmes européens LEADER. L'ingénierie doit être répartie entre ces 2 programmes. Pour ce faire, pour l'année 2023, l'animation du programme LEADER 2023-2027 sera répartie comme suit :

\* Chargée de mission LEADER : 0,5 ETP en charge de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement pour le programme LEADER 2023-2027 (soit 803,5 heures)

\* Gestionnaire LEADER : 0,2 ETP en charge de la gestion administrative des dossiers LEADER (soit 321 heures)

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	35 891,11 €	<b>LEADER</b>	<b>80,00 %</b>	<b>33 019,82 €</b>
Coûts indirects	5 383,67 €			
		Autofinancement	20,00 %	8 254,96 €
<b>Total</b>	<b>41 274,78 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>41 274,78 €</b>

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 26**

**Contre :**

**Abstentions :**

- 1) Valide le projet et le plan de financement ;
- 2) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter le programme LEADER 2023-2027 pour le financement de l'ingénierie dédiée ;
- 3) Autorise à ce que l'autofinancement du Pays puisse appeler en contrepartie du FEADER, et soit majoré le cas échéant ;
- 4) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,

Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.